

# Il faut repenser les relations de travail

— Me Louis Lagacé

par Yves BERNIER

VICTORIAVILLE — Conférencier invité de la Chambre de commerce des Bois-Francis, le vice-président premier rang de la Chambre de commerce du Québec, Me Louis Lagacé, a soutenu que la révision des lois du travail par le gouvernement du Québec était une parfaite occasion pour repenser les relations de travail.

Me Lagacé a soutenu que la position de la Chambre de commerce du Québec, concernant la réforme de loi du travail, avait été effectuée après qu'une commission de l'organisme qu'il représente s'était penchée sur cette question.

"Si le Québec veut soutenir le rythme de l'évolution technologique, il lui faut être concurrentiel et favoriser des attitudes positives en matière de relations de travail face au changement," de soutenir M. Lagacé. Il a souligné que cela était particulièrement déterminant pour les PME et les coûts de la main-d'œuvre.

"La Chambre a réclamé un code du travail plus souple et mieux adapté à la réalité d'aujourd'hui," de dire ce dernier en signalant que l'ancien code avait été effectué en 1964 pour les grandes entreprises et qu'il s'adaptait mal aux PME d'au-

jourd'hui qui demandent plus de souplesse.

Me Lagacé a mentionné que le code du travail laisse entendre qu'il y a de bons syndicats d'un côté et de mauvais employeurs de l'autre et que le gouvernement devra corriger cela pour ne pas véhiculer une présomption défavorable à l'endroit de l'employeur.

Donnant la position de la Chambre, il a dit qu'elle souhaitait que le code soutienne une communication entre employés et employeurs, plus directe et plus soutenue. Il a fait cette proposition en donnant des statistiques à l'appui.

Le conférencier a de plus mentionné que la présente réforme était une occasion unique de repenser l'ensemble du cadre où s'articulent les relations du travail, et non pas l'excuse tant recherchée par les syndicats d'étendre à toutes les sphères de l'activité humaine, au Québec, la syndicalisation à tout prix.

Me Lagacé a conclu qu'il faut internaliser les relations du travail en milieu de l'entreprise de sorte que les deux seules vraies parties au dialogue de production, les employés et les employeurs, se sentent moins en conflit.



Me Louis Lagacé (Photo J. Côté)

Pour une 2e année

# André Delorme sera président du festival du cochon 1985

par Roger LEVASSEUR

SAINTE-PÉTRIE — Lors d'une réunion du centre des sports et loisirs regroupant tous les présidents des organismes de Sainte-Pétrie ainsi que les dirigeants du festival du cochon, édition 1985, il fut proposé et résolu à l'unanimité que M. André Delorme soit le président du festival du cochon. C'est donc pour une deuxième année consécutive que M. Delorme

a accepté cette tâche. André Delorme s'est dit fier de l'appui de ses collaborateurs et a fait part qu'il se sentait d'attaque pour la huitième édition de ce prestigieux festival.

La direction du festival du cochon a félicité M. Delorme pour son acceptation et invite tout le monde à la fête du mois d'août, lors de ces dix jours de festivités.

Commanditaire Etant donné que

l'entente conclue avec la brasserie Molson pour la commandite principale du festival du cochon avait pris fin, les dirigeants du festival ont accepté de recevoir les soumissions de Molson et de O'Keefe pour la commandite du festival 1985. Après quelques mois d'analyse des deux soumissions, la direction décida que l'agence Yves Lauzon de Molson demeurerait encore, en 1985, le commanditaire officiel du festival du

cochon. Le festival du cochon a tenu à remercier l'agence Bern-

nard Turcotte, de O'Keefe, pour sa participation aux soumissions.



Les jeunes étaient à l'honneur à l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire de Nicolet. Dans l'ordre habituel, Renée Lafleur, étudiante à la polyvalente Jean-Nicolet, M. Jean-Eudes Courchesne, président de la caisse, et Nathalie Fafard, du collège Notre-Dame-de-l'Assomption de Nicolet. (Studio J.-Guy Gauthier)

# Deux étudiants racontent l'histoire des jeunes à la Caisse pop de Nicolet

par Rita DOLAN-CARON

NICOLET — Dans le but de souligner l'Année internationale de la jeunesse, les dirigeants de la Caisse populaire de Nicolet avaient invité à sa 63e assemblée générale des jeunes étudiants du Secondaire de l'école polyvalente Jean-Nicolet et du collège Notre-Dame-de-l'Assomption.

C'est ainsi que l'étudiante Nathalie Fafard, du collège Notre-Dame-de-l'Assomption, a rappelé aux sociétaires le rôle qu'ont joué les jeunes dans l'histoire de la Caisse populaire de Nicolet.

Puis, à son tour, Renée Lafleur, étudiante à la polyvalente Jean-Nicolet, a tracé le bilan des jeunes membres de 15 à 25 ans au sein de la caisse. Ce qui se résume ainsi: 1.131 membres (18%) sont âgés de 15 à 25 ans et 2.641 membres (42%) ont de 0 à 30 ans.

Les dépôts à la caisse scolaire totalisent \$12.900. Le capital social est de \$20.320; l'épargne avec opérations, \$265.715; l'épargne stable, \$593.360; l'épargne logement et retraite, \$26.160; l'épargne à terme, \$380.100; prêt personnel, \$391.800; prêt étudiant, \$570.600, et prêt hypothécaire, \$177.350.

Par la suite, un jeune couple,

Line Saint-Pierre et Mario Bergeron ont rendu un témoignage de fidélité à la caisse qui a causé de ses nombreux services, les a favorisés depuis plus de 18 ans.

Enfin, on peut donc retenir de cette assemblée générale annuelle que la croissance de la caisse populaire au niveau de l'actif est de 14,4% et au niveau des dépôts des membres de l'ordre 13,8%. L'actif au 30 novembre 1984 était de \$30.653.811. Quant aux trop-perçus avant impôt, ils atteignent \$452.000.

Au cours de cette assemblée annuelle, la caisse populaire a offert gratuitement à ses membres un livre écrit par M. Gérard Rivard, président de la caisse, sur l'histoire des églises et cathédrales de Nicolet de 1710 à 1985. Les nouveaux élus dans les conseils sont au niveau de l'administration: Mme Line Saint-Pierre, M. Bruno Bélanger réélu, Mme Ginette Lemire; au conseil de surveillance M. Roméo Asselin a été réélu; et à la commission de crédit Mme Huguette Joyal a été élue. Mentionnons que la caisse populaire est dirigée par M. Jean-Eudes Courchesne, président, et Jacques Caron, directeur général.

## affaires municipales

### Victoriaville

par Yves BERNIER

#### Assermentation

La dernière séance du conseil municipal de Victoriaville a été l'occasion pour le maire, M. Denis Saint-Pierre, de procéder à l'assermentation du nouveau directeur de la Sécurité publique, M. Gaétan Beaudoin.

#### Achat d'un camion

Malgré la demande de soumission pour l'achat d'un camion "six roues", une seule a été produite. Cette dernière a été acceptée par le conseil et elle accordait une somme de \$35,970 à la firme Charest automobile.

#### Sinistres et mesures d'urgence

Le nouveau directeur de la sécurité publique, M. Gaétan Beaudoin, a été nommé coordonnateur des sinistres et mesures d'urgence.

#### Programme Revi-centre

La ville a déposé une demande d'admissibilité pour le programme Revi-centre. Si le tout est accepté, Victoriaville est éligible à une subvention pouvant atteindre \$750,000.

#### Cotisation Sidac

Les autorités municipales ont, à la suite de suggestion de la Sidac, adopté que l'imposition des membres de la Sidac soit fixée à 4,2% de la valeur locative.

#### Vente d'un résidu de terrain

La ville a accepté de vendre un résidu de terrain à M. Bertrand Champoux, situé au coin des rues Académie et Dumont.

#### Musicien des Bois-Francis

Une requête pour la constitution en club de récréation de "l'Association des musiciens des Bois-Francis" a été acceptée.

#### Maire suppléant

Le conseiller Gérald Fortier a été nommé

maire suppléant pour les quatre prochains mois.

#### Achat d'une camionnette

La firme Automobile Tardif s'est vu adjuger une soumission au montant de \$10,517,41 pour l'achat d'une camionnette pour la voirie municipale.

#### Bulletin d'information

La ville distribuera, au cours des prochains mois, et ce à toutes les résidences, un bulletin d'informations complémentaires à ce que transmettent les médias.

#### Départ de Jean Dion

Les autorités ont été informées que l'ex-directeur du service de police, M. Jean Dion, est à sa retraite officiellement depuis le 1er mars dernier. Il demeure toutefois disponible à la ville pour consultation.

#### Des félicitations

Le maire a tenu à féliciter la troupe "A mi-taine, à mi-temps" pour le certificat de mérite qu'elle a reçu pour l'interprétation qu'elle a fait de "Passer la nuit" et qu'elle présentera au festival mondial de théâtre de Monaco. Il a fait de même pour les Tigres pee-wee qui ont mérité le titre d'équipe la plus disciplinée lors d'un tournoi de hockey à Jonquière, représentant ainsi dignement Victoriaville.

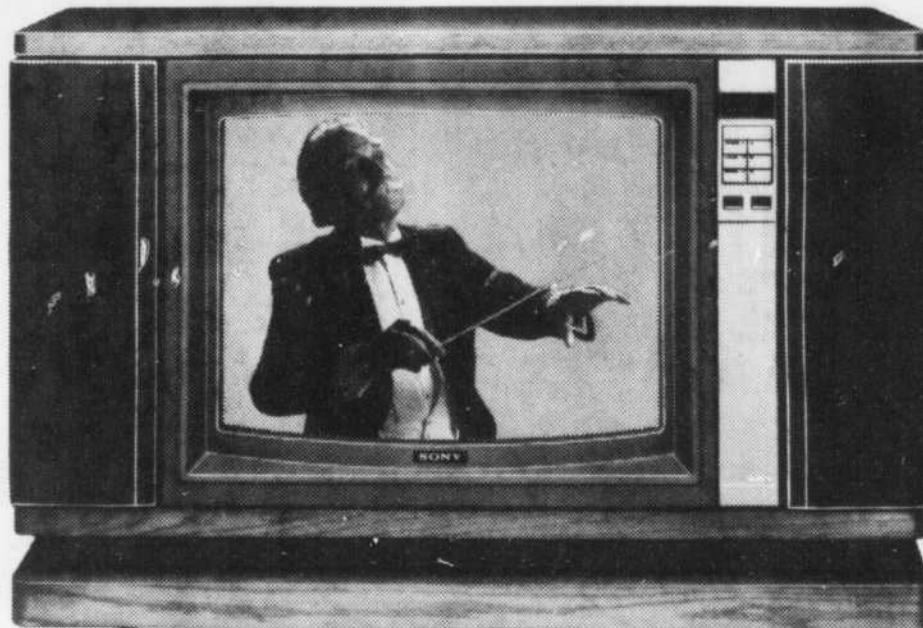
#### Décès du plus vieux citoyen

Le décès du plus vieux citoyen de Victoriaville, M. Joseph Bédard, 107 ans, mort au cours des derniers jours, a été souligné par le maire Saint-Pierre.

#### Ajournement

La séance régulière de mars du conseil a été ajournée au lundi 11.

# L'heure est venue de vous acheter un Sony



KV-2680R

Sony est le téléviseur qui s'impose. Parce qu'il y a tant à regarder aujourd'hui. Canaux de la télédistribution, programmes sur vidéocassettes et vidéodisques, émissions télévisées en stéréo d'un avenir prochain... Un univers nouveau s'ouvre à vous, un monde de la télévision qui exige de nouvelles caractéristiques et possibilités. Les téléviseurs couleur Sony Trinitron répondent déjà à toutes ces exigences contemporaines de performance, qu'il s'agisse d'un meuble, d'un portatif ou d'un modèle de table. Rendez-vous dès aujourd'hui chez votre dépositaire accrédité Sony du Canada Ltée, pour y admirer les nouveaux Trinitron Couleur. Vous verrez comme il est facile d'acquérir le téléviseur qui s'impose.



KV-1975R

Téléviseur Trinitron à télécommande et écran de 20 po, mesuré en diagonale

Haute performance, muni du dispositif Sony de programmation sélective du visionnement (VIP), de la syntonisation Express 10-touches des canaux télédistriés\*, et avec la commodité supplémentaire d'un sélecteur ANT/AUX pour l'accès télécommandé à un canal brouillé de la télévision payante par l'entremise d'un décodeur et d'un convertisseur de canaux télé-distribus. Montage à capacité stéréophonique. Un connecteur de sortie MPX fournit un signal audio stéréophonique à votre décodeur stéréo, pour réception des émissions télévisées en stéréo de l'avenir. Affichage-écran et télécommande toutes fonctions. Ebénisterie à placage vinyle de simili noyer.

Téléviseur-meuble Trinitron KV-2680R à télécommande et écran de 28 po, mesuré en diagonale

Un Trinitron à écran géant, dans une ébénisterie luxueuse à placage de chêne fini main. Décodeur stéréophonique multivoie incorporé, pour les émissions télévisées en stéréo de l'avenir. Syntonisation Express 10-touches à synthèse fréquentielle. Circuit de syntonisation pour signaux de la télédistribution\*. Affichage-écran et minuterie-sommeil. Sélecteur ANT/AUX. Programmation sélective du visionnement (VIP), qui empêche le visionnement, par les enfants, de programmes interdits. Fidélité couleur superbe. Images limpides et précises. Et la télécommande Sony Express Commander à 10 touches.



KV-1970R

Téléviseur Trinitron à télécommande et écran de 20 po, mesuré en diagonale

Trinitron de table d'une technologie vidéo de pointe. Commodité de la syntonisation Express des canaux télédistriés\*. Montage à capacité stéréo. Un connecteur de sortie MPX fournit un signal stéréophonique à votre décodeur stéréo, pour les émissions télévisées en stéréo d'un avenir prochain. Connecteur de terminal d'interface personnel (HIT) sur le panneau avant, pour accès à un ordinateur individuel. Minuterie-sommeil. Affichage-écran pour vérification rapide de l'état des fonctions suivantes: terminal d'interface HIT, canal syntonisé, intensité de l'image, sourdine, minuterie-sommeil et ajout/effacement de canaux. Télécommande toutes fonctions. Coffre de plastique avec fini simili bois.

## Sony...Le téléviseur qui s'impose

Disponibles chez:

- |  |   |   |  |  |   |
|--|---|---|--|--|---|
| LA MAISON OSTIGUY<br>1617 BOUL. PERDRIEU<br>CHAMBLY, QUEBEC            | STEREO VIDEO SALON<br>6536A, RUE ST-HUBERT<br>MONTREAL, QUEBEC                | ROSEMONT ELECTRONIQUE<br>1919 EST. RUE BELANGER<br>MONTREAL, QUEBEC           | CITE ELECTRONIQUE<br>3185, CHEMIN QUEEN MARY<br>MONTREAL, QUEBEC           | LA TOUCHE MAGIQUE<br>5345, CHEMIN QUEEN MARY<br>MONTREAL, QUEBEC | MAMBO ELECTRONIQUE<br>400, QUAI BOUL. CARTIER<br>LAVAL, QUEBEC                    |
| TELEVISION HEBERT<br>& GOUIN<br>160, RUE NOTRE DAME<br>ST-JEAN, QUEBEC | R.E. DUMOULIN TV. INC.<br>783, RUE MISTRAL<br>MONTREAL, QUEBEC                | COMPTOIR ELECTRONIQUE<br>SOMMIA<br>1105 EST. RUE BEAUBIEN<br>MONTREAL, QUEBEC | LA PLACE ENRG.<br>2595, BOUL. ST-LAURENT<br>MONTREAL, QUEBEC               | ALWIN'S<br>1926, QUAI RUE STE-CATHERINE<br>MONTREAL, QUEBEC      | PRODUITS ELECTRONIQUES<br>EN GROS<br>1935, AVENUE DE L'EGLISE<br>MONTREAL, QUEBEC |
| VIDEOLOGUE<br>950, BOUL. DU SEMINAIRE<br>ST-JEAN, QUEBEC               | MARCEL TV.<br>587, RUE NOTRE DAME<br>REPERTOIRE, QUEBEC                       | T.V. ELECTRONIQUE COUTU<br>1251, EST. RUE BEAUBIEN<br>MONTREAL, QUEBEC        | ATELIER ELECTRONIQUE<br>BROSSEAU<br>3256, GRAND ALLEE<br>ST-HUBERT, QUEBEC | AUDIOTRONIC<br>368, QUAI RUE STE-CATHERINE<br>MONTREAL, QUEBEC   | FORTIN TV.<br>47, QUAI RUE FLEURY<br>MONTREAL, QUEBEC                             |
| A & B RADIO<br>772A, RUE ST-DENIS<br>MONTREAL, QUEBEC                  | T.V. ST-AMOUR<br>351, NORD, RUE ST-CHARLES<br>JOLIETTE, QUEBEC                | PERRON & GAGNE TV. INC.<br>3774, BOUL. LEVESQUE<br>CHOMEDY, LAVAL, QUEBEC     | 31, RUE EVANGELINE<br>GRANBY, QUEBEC                                       | A. LEGAULT TV<br>789, ST-JEAN BAPTISTE<br>STE-MARTINE, QUEBEC    | ELECT. Q. WU<br>6001, QUAI BOUL. GOUIN<br>MONTREAL, QUEBEC                        |
| ABC ELECTRONIQUE<br>416, BOUL. ST-LAURENT<br>MONTREAL, QUEBEC          | T.V. R. CARDIN 1980 ENRG.<br>10, RUE CUMET<br>STE-AGATHE-DES-MONTS,<br>QUEBEC | DISTRIBUTION CENTRALE<br>350, RUE DES ERABLES<br>LACHINE, QUEBEC              | TELESON<br>931, EST. RUE STE-CATHERINE<br>MONTREAL, QUEBEC                 | AVENUE VIDEO<br>3500, ASHBY<br>ST-LAURENT, QUEBEC                |   |

LE MARCHE DE L'ELECTRONIQUE 6060, EST. BOUL. METROPOLITAIN, MONTREAL, QUEBEC



SONY DU CANADA LTÉE / Montréal / Toronto / Ottawa / Winnipeg / Calgary / Edmonton / Vancouver

\* La réception de la télédistribution n'est possible que pour les abonnés à ce service. Pour plus de renseignements relatifs à la compatibilité de votre appareil avec les canaux de télédistribution, veuillez consulter la compagnie de télédistribution de votre localité. Sony et Trinitron sont des marques déposées de Sony Corporation. Sony du Canada Ltée est distributeur autorisé.